

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

FONDS EUROPÉENS

Programme FEDER FSE+ FTJ Normandie 21-27

Appel à projets FSE+

« Dispositifs de remédiation
pour le raccrochage scolaire »

20 mai 2025



Bienvenue à tous,

Le lancement de la réunion aura lieu dans quelques instants...

Appel à projets FSE+ Webinaire du 20/05/2025

- I. Présentation de l'AAP FSE+**
- II. Modalités de sélection et d'attribution de soutien FSE+**
- III. Points de vigilance (rappels webinaire info du 1er avril 25)**
- IV. Focus plan de financement**
- V. Contacts et accompagnements pré projet FSE+**
- VI. Modalités de candidatures**

Ce webinaire est enregistré et sera disponible en replay sur le site:

<https://www.europe-en-normandie.eu/>

Nous vous remercions de bien vouloir :

*Couper votre micro lorsque vous ne parlez pas,
Intervenir en priorité sur le tchat: nous répondrons à vos questions à la suite de la présentation*

➔ **Programme FEDER-FSE+-FTJ 21/27 Normandie**
Priorité 6 –OS 4.6

Priorité 6: Favoriser l'élévation et l'adaptation des compétences de la population normande.

OS 4.6: Favoriser le raccrochage scolaire

**« Dispositifs de remédiation pour le raccrochage scolaire »
(FSE+ 21-27)**

Dates de publication:

➤ du **12 mai 2025** au **31 mai 2026** (4 périodes de sélection)

Enveloppe FSE+:

➤ **1 M€** (taux maximum d'intervention: **60%** des coûts éligibles- FSE+ minimum de **20 000€**)

Bénéficiaires:

- Collectivités et leurs groupements
- Etablissements publics
- Etablissements d'enseignement
- Associations & fondations
- Entreprises
- Groupements d'intérêt public
- Etat et ses services déconcentrés

* Sont inéligibles pour cet appel à projets FSE+ les Ecoles de production.

Opérations éligibles:

- Dispositifs de **remédiation** ou de **rattrapage scolaire**, permettant aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires à l'accès à la formation, et, l'appétence, à une reprise d'études.
- Répondant à des besoins non couverts pour les publics ou donnant une nouvelle dimension à des actions existantes (lien PSAD)

Actions éligibles:

- A destination **des jeunes de moins de 26 ans en situation de décrochage scolaire**
- Actions **collectives** (pouvant comprendre un accompagnement individualisé afin d'aménager le parcours à la situation spécifique de chaque jeune)
- **Visant exclusivement le retour en formation qualifiante ou certifiante**, et non, l'accès direct à l'emploi.
- Actions **annuelles ou pluriannuelles**.
- Actions réalisées entre le **1er août 2024** et le **30 juin 2027** (sur 3 années scolaires max.)

Public éligible:

- Jeunes de **moins de 26 ans**,
- En **situation de décrochage scolaire** :

« sorti du système de formation initiale sans avoir obtenu une qualification équivalente au baccalauréat ou un diplôme à finalité professionnelle, de type certificat d'aptitude professionnelle (CAP) » (articles L122-2 et L313-7 du Code de l'Education)

Lignes de partage FSE+ Etat / FSE+ Région:

- Opérations de prévention du décrochage scolaire = Programme Opérationnel National- Etat
- Opérations de rattrapage scolaire = Programme Régional (Priorité 6 OS 4.6)



Justificatifs éligibilité du public à prévoir (pour les DDP et contrôles):

- ➔ Le décrochage scolaire est inscrit dans le code de l'éducation aux articles L122-2 et L313-7.
C'est un **processus** qui conduit chaque année des jeunes à quitter le système de formation initiale sans avoir obtenu une qualification équivalente au baccalauréat ou un diplôme à finalité professionnelle, de type certificat d'aptitude professionnelle (CAP).
- ➔ Le décrochage scolaire est un **phénomène complexe** influencé par divers facteurs personnels, familiaux et institutionnels. Les **causes** peuvent inclure des **difficultés scolaires précoces, des problèmes de comportement, un absentéisme fréquent, et des environnements familiaux instables...**

Justificatif situation de décrochage scolaire = analyse situation et faisceau d'indices

Transmission des éléments publics cibles

Quoi?

- Attestations participants signées
- Tableau effectif commenté (analyse résumée de la situation de décrochage scolaire)
(notice explicative public cible à disposition des structures porteuses de projets FSE+)
- Documents probants scannés pour chaque jeune en situation de décrochage

Quand?

- Avec les demandes de paiement
- Lors d'un contrôle

Où?

- Sur la plateforme Espace des Aides, espace sécurité pour la protection des données sensibles
(espace cloisonné par des droits utilisateurs, et, traitement des données dans le cadre de l'exécution de la convention attributive FSE+)



ne pas omettre d'informer les participants du respect de leurs droits conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004 : « il bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des informations qui le concernent » ; et, du Règlement (UE) 2016/679, Règlement Général à la Protection des Données, : « il bénéficie du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et à la portabilité de ses données. »

Critères d'éligibilité (cumulatifs):

Le projet doit:

- Contribuer à l'atteinte des objectifs fixés dans le programme pour la priorité 6 - OS 4.6
- Viser le public cible : **jeunes de moins de 26 ans en situation de décrochage scolaire**,
- Ne pas être terminé au moment du dépôt du dossier
- Respecter les **principes horizontaux** :
 - L'égalité entre les hommes et les femmes
 - L'égalité des chances et la prévention de toute discrimination
 - La promotion du développement durable
- Prévoir **la gratuité des actions pour tous les participants**.
- Le porteur devra démontrer sa capacité administrative et financière à mener le projet (en particulier à le préfinancer)



sélection des projets proposés selon les critères de sélection du cahier des charges (avis d'opportunité du référent technique) :



Les projets qui obtiendront moins de 60 points ne seront pas retenus.

Critères de sélection	NOTE
<p>Pertinence des actions de rattachement au regard des enjeux du public visé, du secteur, et, du territoire concerné :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscription dans la logique du territoire - Concertation et partenariats avec les acteurs du territoire (PSAD) - Prise en compte des besoins du public 	... / 20
<p>Pertinence et qualité des actions de remédiation proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie de repérage et de mobilisation du public cible (20) - Description des actions en réponse aux objectifs opérationnels visés (20) : <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation aux situations individuelles des participants, • Accompagnement vers la reprise de scolarité • Adaptation aux situations de handicap, • ... - Modalités de suivi et de pilotage (10) : <ul style="list-style-type: none"> • Comitologie • Indicateurs de réalisation et de réussite - Adéquation des moyens matériels et humains mobilisés (10) 	... / 60
<p>Plus-value et caractère innovant des modalités pédagogiques et/ou outils pédagogiques proposés pour adapter les modalités pédagogiques à la situation de décrochage du public.</p>	... / 20
Total des points	... / 100

- **Sélection** des dossiers complets et éligibles, selon les critères de sélection et leur pondération (cf. grille 5.d des cahiers des charges),

4 périodes de sélection	Demandes déposées avant:
(dans la limite de disponibilité de fonds FSE pour AAP)	31/05/2025
	30/09/2025
	31/12/2025
	31/05/2026

- **Instruction** par le service Fonds Européens pour la Formation de la DFTLV
- Présentation de la sélection et des dossiers instruits, pour **avis** en Comité Régional de Programmation (CRP), puis, **pour validation et attribution** de chaque aide européenne en Commission Permanente du Conseil Régional (CP),
- **Convention** de financement FSE+



Toute modification dans la réalisation de l'opération conventionnée, doit faire l'objet d'une demande d'avenant avant demande de paiement.

Pour vous accompagner:

- Le site Europe en Normandie:

<https://www.europe-en-normandie.eu/>

et sa page Orientation/Formation/Emploi

<https://www.europe-en-normandie.eu/orientation-formation-emploi-0>

- Le guide du porteur de projets:

<https://www.europe-en-normandie.eu/mettre-en-oeuvre-mon-projet>

- Informations FSE+ : Le Programme Opérationnel National (PON), piloté par la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)

[Contacts FSE+ DREETS Normandie](https://normandie.dreets.gouv.fr/Les-appels-a-projets-FSE)

<https://normandie.dreets.gouv.fr/Les-appels-a-projets-FSE>



L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

C'est à vous !!





Cf. fiche pré projet

- Un **projet achevé** au moment du dépôt de la demande **n'est pas éligible**,
- La demande d'aide doit être déposée par **l'entité qui porte le projet et qui supporte les dépenses**,
- Le porteur doit avoir **la capacité administrative et financière** pour réaliser l'opération à préfinancée, et, **une comptabilité séparée** pour identifier les dépenses et recettes directement liées à l'opération
- Les dépenses présentées **ne doivent pas faire l'objet d'un double financement Européen**,
- Le FSE+ soutient des **opérations spécifiques** et non des frais de fonctionnement de structure

- Dépenses éligibles si directement reliées à une opération éligible (cf. cahier des charges):

Description précise de l'opération (contexte, opportunité/complémentarité/ existant, impact...), et, des modalités de mise en œuvre des actions

Livrables = preuves de réalisation (à conserver dès le démarrage, et à joindre aux bilans; cf. instruction et convention)

- **Estimer le budget prévisionnel du projet au réel, et, établir un calendrier réaliste,**

<https://www.europe-en-normandie.eu/avant-de-commencer>

Respecter les réglementations en vigueur car elles seront contrôlées avec une grande attention :

➤ **La réglementation de la commande publique**

Une notice et une check-list des pièces demandées sont disponibles sur :

<https://www.europe-en-normandie.eu/avant-de-commencer>

➤ **La réglementation des Aides d'Etat** (= aide publique qui crée un avantage menaçant de fausser la concurrence) : Qualification des opérations hors champs concurrentiel lors de l'instruction)

➤ **L'absence de conflit d'intérêt** des intervenants sur l'opération

Respecter les obligations liées aux financements européens car elles seront contrôlées avec une grande attention :

- **Le respect des principes horizontaux** (au niveau de la structure et de l'opération)
 - égalité entre les genres
 - égalité des chances et prévention de toute discrimination
 - promotion du développement durable et du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important »

- **Les obligations de communication et de publicité de l'aide européenne** (dès début opération)

Informations et logos disponibles sur :

<https://www.europe-en-normandie.eu/communication-et-publicite>

Indicateurs obligatoires OS 4.6:

- IS 08 : Participants âgés de moins de 30 ans
- EECO06 : Enfants de moins de 18 ans
- EECRO2 : Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation



Saisie du prévisionnel au dépôt de la demande, et, du réalisé, à chaque de demande de paiement en conservant les justificatifs

Eligibilité des participants en situation de décrochage scolaire à l'entrée :

- Justificatif âge (jeune moins de 26 ans)
- Attestation et documents probants à transmettre avec demandes de paiement et en cas de contrôle

Suivi des participants:

- Questionnaire participant à l'entrée, à la sortie, et, à + 6 mois
(Guide des indicateurs: <https://www.europe-en-normandie.eu/ressources-pédagogiques>)
- Fichier Excel de données à transmettre avec demandes de paiement

- ➔ Les dépenses éligibles, et les ressources le cas échéant, pourront être prises en compte à compter du 1er août 2024 et jusqu'au 30 décembre 2027 (dépenses réalisées avant le 30 juin 2027)
- ➔ Les dépenses éligibles doivent :
 - être **nécessaires et rattachables** à la mise en œuvre du projet (cf. bilans)
 - pouvoir **être justifiées par des pièces comptables et non comptables probantes (livrables = preuves de réalisation)**.
- ➔ Les ressources :
 - doivent être identifiées dans le plan de financement déposé, et, justifiées
 - taux maximum d'intervention FSE+: **60%** des coûts éligibles
 - aide européenne de **minimum 20 000€** (après instruction)

➔ **Dépenses directes: dont le lien direct avec l'opération peut être démontré**

Dépenses de personnel:

- rémunération prise en charge par le porteur
- temps minimum consacré à l'opération: **10% du temps de travail**
- justifiées sous présentation de **bulletins de paie et de lettres de mission** sur l'opération (+fiches temps si participation variable)

Dépenses de prestations externes

Dépenses directes de fonctionnement (ex: frais de mission, achat de fournitures, impressions, communication, locations ...)

⚠ dans le respect des règles de la commande publique

Dépenses en nature : mises à disposition de personnel ou de locaux (⚠ équilibrées en ressources)



Dépenses indirectes : nécessaires à l'opération mais qui ne peuvent pas être directement liées à la mise en œuvre de l'opération

(ex: dépenses administratives, les frais de gestion, de recrutement, de comptabilité, de nettoyage, les frais de téléphone, d'eau et d'électricité etc...)



Ne sont pas éligibles: les dépenses d'investissement hors matériel pédagogique, et, prestations liées à la maintenance des outils hors période de réalisation de l'action



Attention:

Au plan de financement prévisionnel qui doit être:

- **nécessaire** à la réalisation de l'opération
- **estimé précisément** au regard des actions proposées, et, des dépenses prévisionnelles qui en découlent
- **justifié** lors de l'instruction avant conventionnement (explications des estimations, devis de prestations, procédures marchés publics...)



Le versement aide FSE se fera « au réalisé », sur présentation du bilan d'exécution qualitatif et quantitatif, et, des justificatifs de réalisation et de dépenses (contrôle de service fait)

Pas d'avance FSE + mais possibilité de solliciter un ou plusieurs acomptes dès conventionnement.



Objectif:

alléger la charge administrative et sécuriser les paiements, en limitant la production des justificatifs aux dépenses de personnel, et, de prestations.



Comment ça marche?

- **Au dépôt de la demande: vous présentez le plan de financement prévisionnel au réel,**
- Lors de l'instruction de la demande: **le service en charge applique une OCS** disponible lorsque que cela s'avère justifié et pertinent * :

- **Taux forfaitaire de 40%**

40% calculé sur le montant des dépenses de personnel éligibles couvrent les autres coûts de l'opération

OU

Focus Plan de financement - Options de coûts simplifiés

- **Taux forfaitaire de 20 %**

20% calculé sur le montant des coûts directs éligibles couvrent les frais de personnel directs de l'opération
(sauf si dépenses directes via marchés à procédures formalisées)

OU

- **Taux forfaitaire de 15%**

15% calculé sur le montant des dépenses de personnel éligibles couvrent l'ensemble des dépenses indirectes de l'opération
(à l'exclusion des autres dépenses directes pour les projets < 200 K€)

OU

- **Taux forfaitaire de 7 %**

7 % calculé sur le montant de l'ensemble des coûts directs éligibles couvrent les coûts indirects de l'opération.



Les opérations présentant un coût total inférieur à 200 000€ sont obligatoirement mises en œuvre par le biais d'une des OCS.

- La page « Orientation/ Formation /Emploi du site Europe en Normandie,
Le cahier des charges de l'appel à projets et le replay de ce webinaire:

<https://www.europe-en-normandie.eu/orientation-formation-emploi-0>

- L'adresse de **contact** pour toute demande de renseignement:

AAP-FSE-raccrochage@normandie.fr

- Les **rendez-vous accompagnement pré projet** en amont du dépôt de la demande
 - dès maintenant
 - à l'appui de la fiche pré projet complétée ([Téléchargeable ICI](#))
 - demande de rdv à adresser par mail à l'adresse AAP-FSE-raccrochage@normandie.fr
- L' **accompagnement dédié pendant la réalisation** des projets soutenus par le FSE+

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

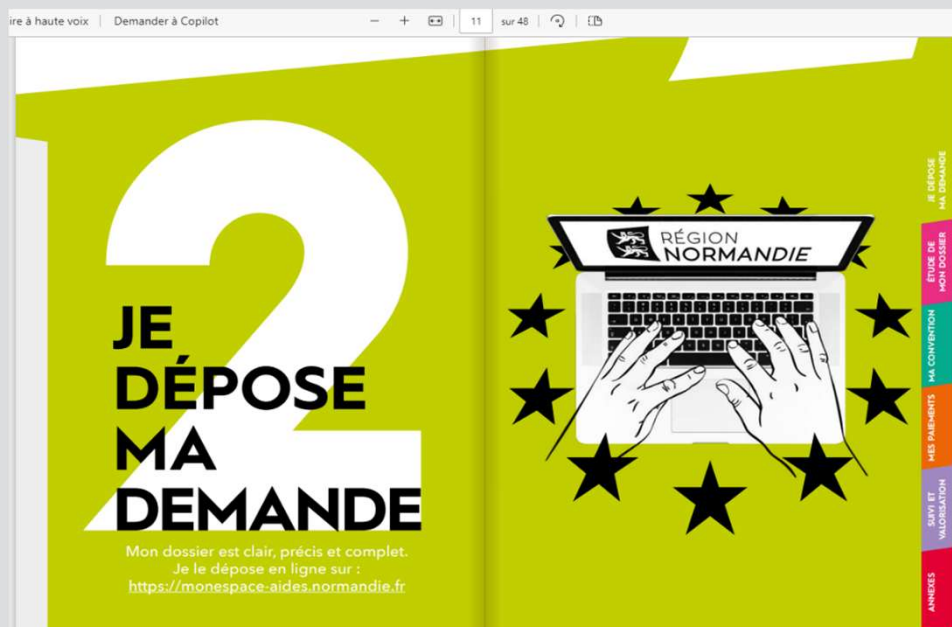
C'est à vous !!



Les demandes dématérialisées sont à déposer sur l'Espace des Aides de la Région Normandie
avant le **31 mai 2026**

The screenshot displays the 'Mon Espace Aides Normandie' website. On the left, the logo for 'RÉGION NORMANDIE' is shown above the text 'Mon Espace Aides Normandie'. The main content area has a teal background and features a 'Bienvenue' message, a security notice regarding a cyberattack, and a login section titled 'Connexion'. The login section includes fields for 'Identifiant ou adresse électronique' and 'Mot de passe', a 'Se connecter' button, and a link for 'Vous n'avez pas encore de compte? Cliquez ici.'.

Pour vous accompagner, vous trouverez le pas à pas du dépôt de demande dans le Guide du porteur (pages 11 à 39):



<https://www.europe-en-normandie.eu/mettre-en-oeuvre-mon-projet>

Pour toute question d'usage de la plateforme 'Espace des Aides':



Bien sélectionner le téléservice dédié à l'appel à projets

- Directement depuis la page : <https://www.europe-en-normandie.eu/orientation-formation-emploi-0>
- Ou recherche depuis votre Espace des Aides

The screenshot displays the 'Mon Espace Aides Normandie' interface. At the top, there is a navigation bar with 'Tableau de bord', 'Mes sollicitations', 'Mes aides', 'Mes documents', and 'Mes échanges'. A user profile for 'Test TEST OLYMPE FORMATION' is visible on the right. Below the navigation bar, a text box explains that the guide is accessible on aides.normandie.fr. A search bar contains the text 'événement'. Below the search bar, there is a filter dropdown menu set to 'Entreprises'. The search results list several events, including 'Evénements touristiques d'empereur régionale', 'Organisation d'un événement international dans la filière épouine', 'Organisation d'un événement national dans la filière épouine', 'Organisation événements touristiques 80e anniversaire Débarquement Bataille de Normandie 2024', and 'Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27)'. A pagination control shows 'Page(s) : 1 de 1'. At the bottom, there are links for 'Mentions légales', 'Aide sur le site', and 'Nous contacter', along with the text 'MGDIS - Powered by MGDIS'.



Bien sélectionner le téléservice dédié à l'appel à projets

**«Dispositifs de remédiation pour le raccrochage scolaire »
(FSE+ 21-27)**



**[https://monespaceaides.normandie.fr/aides/#/crno/connecte/F_27FE
D_FSE009/depot/simple](https://monespaceaides.normandie.fr/aides/#/crno/connecte/F_27FE_D_FSE009/depot/simple)**



Rappel: les critères d'éligibilité sont cumulatifs

RÉGION NORMANDIE | Mon Espace Aides Normandie

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges | Test TEST OLYMPE FORMATION

Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Critères d'éligibilité

1 Préambule | **2 Critères d'éligibilité** | 3 Vos informations personnelles | 4 Votre demande | 5 Validation

Partager votre demande

Précédent Suivant

Vérifiez votre éligibilité pour le dispositif en renseignant les critères ci-après.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Votre projet concerne-t-il le territoire normand ? * Oui Non
- Votre projet contribue-t-il à renforcer l'information et accompagner les publics sur la connaissance des métiers et des formations associées ? * Oui Non
- Le projet est-il en adéquation avec les objectifs de la stratégie régionale de l'orientation et de l'information sur les métiers et les formations adoptée par la Région ? * Oui Non
- Le projet dispose-t-il d'un rayonnement régional (diffusion sur l'ensemble du territoire normand; gratuité des services ou produits développés pour les publics; mobilisation qualitative et cohérente de partenaires; dimension pluriannuelle) ? * Oui Non
- Confirmez-vous que votre projet n'est pas terminé au moment du dépôt de votre demande ? * Oui Non
- Votre projet respecte-t-il les principes horizontaux (promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, développement durable, égalité des chances et non discrimination) ? * Oui Non
- Votre projet prévoit-il un soutien FSE+ d'un montant minimum de 100 000€ HT ? * Oui Non
- Avez-vous la capacité administrative et financière à mener votre projet (en particulier à le préfinancer) ? * Oui Non

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter

MGDIS - Powered by MGDIS



Pensez à vérifier l'exactitude des informations de votre structure
(identité du représentant et du déposant, et, RIB, notamment)

RÉGION NORMANDIE | Mon Espace Aides Normandie

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges | Test TEST OLYMPE FORMATION

Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Vos informations personnelles

Partager votre demande

1 Préambule | 2 Critères d'éligibilité | 3 Vos informations personnelles | 4 Votre demande | 5 Validation

Précédent | Suivant

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Identification
 - OLYMPE FORMATION ✓
 - Adresse principale ✓
 - Siret : 312212301 00013
 - Enseign./nom de l'établissement : OLYMPE FORMATION
 - Type de tiers : Entreprises, agriculteurs, artisans, commerçants et autres professions (possédant un SIRET)
 - NAF : 03.21Z - Aquaculture en mer
 - Forme juridique : Artisan, commerçant, agriculteur, profession libérale
 - Sigle : OF
 - ✉ lisabelle.lin@normandie.fr
- Associés FEADER
 - Créer un nouveau représentant
- Représentants
 - Madame Marie BINET
 - Fonction : Directrice

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter | Echanges de la demande



Prévoir les documents administratifs obligatoires
(en complément de tous documents utiles à la description de votre opération
et à l'instruction de votre demande)

ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	ADMINISTRATION PUBLIQUE
- Extrait K-bis	- Composition CA ou bureau	- Délibération approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel
- Composition CA ou bureau	- Attestation de régularité fiscale et sociale	
- Attestation de régularité fiscale et sociale	- Publication au JO ou récépissé de déclaration en préfecture	
- Bilans comptables et comptes de résultats des 3 dernières années	- Statuts signés	
	- Bilans comptables et comptes de résultats des 3 dernières années	
- Organigramme de la structure	- Dernier CR d'AG	

+ Délégation de signature

A la demande du service instructeur, des informations complémentaires pourront être demandées durant toute la phase de sélection et d'instruction du dossier.

★ Enregistrer en cours de saisie, et, bien **'transmettre'***

The screenshot shows a web interface for submitting a request. The top navigation bar includes 'Tableau de bord', 'Mes sollicitations', 'Mes aides', 'Mes documents', 'Mes échanges', and a user profile 'Test TEST OLYMPE FORMATION'. The main heading is 'Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Validation et transmission de la demande'. A progress bar shows five steps: 1. Préambule, 2. Critères d'éligibilité, 3. Vos informations personnelles, 4. Votre demande, and 5. Validation (the current step). Below the progress bar, there is a 'Partager votre demande' button. The main content area is titled 'Validation et transmission de la demande' and contains a 'Précédent' button. A warning message states: 'Vous arrivez sur la dernière étape de votre demande qui, une fois transmise, ne sera plus modifiable. Cliquez sur précédent si vous souhaitez modifier votre saisie.' Below this, a red banner reads: 'Merci également de bien prendre connaissance du message suivant :'. The text continues: 'S'il est retenu, le bénéficiaire a pris connaissance et s'engage à respecter la charte des droits fondamentaux et notamment les principes de non-discrimination des participants au projet, la protection de leurs données personnelles, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'intégration des personnes handicapées et la protection de l'environnement. En complément, les associations et fondations bénéficiaires de fonds publics s'engagent à souscrire au contrat républicain conformément au décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016. Les champs marqués d'un * sont obligatoires.' A 'Récapitulatif des informations saisies' button is present. A checkbox is checked: '* Je suis habilité(e) par mon organisme à déposer une demande de subvention, déclare sur l'honneur l'exactitude des informations et m'engage à respecter la Charte des droits fondamentaux.' Below this, it says: 'En cliquant sur "Transmettre", votre demande sera transmise et prise en charge pour instruction par nos services.' A blue information icon states: 'Lorsque votre demande sera transmise, elle sera visible par tous les comptes reliés à ce tiers. Vous pouvez dès à présent modifier les personnes ayant accès à cette demande, ou vous pourrez le faire à tout moment via la liste de vos demandes.' At the bottom right, there is a 'Gérer l'accès à la demande' button and a 'Transmettre' button. The footer contains 'Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter' and 'Echanges de la demande'.

★ Merci d'adresser un mail à l'adresse: **AAP-FSE-raccrochage@normandie.fr**

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

C'est à vous !!



L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

**Merci pour
votre
attention**